

## ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 10 janvier 2022

Procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal de Durham-Sud, tenue le 10 janvier 2022, à 19:05 heures par visioconférence; madame la mairesse Sylvie Laval, mesdames les conseillères Ginette Laliberté et Karine Trahan et messieurs les conseillers Hilarius Peter, Patrice Godin, Dominique Lambert et Yvan Courchesne, formant quorum sous la présidence de madame la mairesse. Madame Julie St-Laurent agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

### **1 Ouverture de la séance**

### **2 Administration générale**

#### **2.1 Adoption de l'ordre du jour avec dispense de lecture**

2022-01-01

Il est proposé par le conseiller Dominique Lambert appuyé par le conseiller Patrice et résolu de laisser le Sujets divers ouvert et d'adopter l'ordre du jour avec dispense de lecture.

Adoptée

#### **2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 décembre 2021**

2022-01-02

Il est proposé par la conseillère Ginette Laliberté, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 décembre 2021.

Adoptée

#### **2.3 Lecture et adoption des comptes à payer**

2022-01-03

Considérant que les dépenses ont été présentées aux membres du Conseil lors de la préséance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Dominique Lambert, appuyé par la conseillère Karine Trahan et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer suivants et à autoriser la greffière-trésorière à procéder au paiement.

Comptes à payer, pour un total général de 96 837.19 \$

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Adoptée.

#### **2.4 Assemblées spéciales pour l'adoption du budget et l'adoption de règlement no 288, Taux de taxes et condition de perception**

Il y aura deux assemblées spéciales, lundi le 17 janvier. Une pour l'adoption du budget, à 19h00, suivi d'une autre pour l'adoption de règlement no 288, Taux de taxes et condition de perception, à 19h30, par visioconférence.

## **2.5 Entente de départ de la directrice générale**

2022-01-04

Il est proposé par la conseillère Ginette Laliberté appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu d'accepter l'offre de la directrice générale, Linda Thomas, de travailler à temps partiel, par télétravail ou en présentiel, si nécessaire, afin de transmettre les informations appropriées et nécessaires à la passation, à la nouvelle direction générale.

Adoptée

## **2.6 Suivi des différents dossiers**

Madame la mairesse fait le suivi des différents dossiers en cours.

## **2.7 Embauche de la nouvelle directrice générale/greffière-trésorière**

2022-01-05

Il est proposé par le conseiller Dominique Lambert appuyé par la conseillère Ginette Laliberté et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud engage Madame Julie St-Laurent comme directrice générale/greffière-trésorière.

Que l'entente préliminaire signée le 6 janvier 2022 soit entérinée.

Que Sylvie Laval, mairesse, soit autorisée à signer le contrat à venir.

Adoptée

## **2.8 Carte Visa Desjardins – Changement de nom du détenteur principal**

2022-01-06

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter, appuyé par le conseiller Patrice Godin et unanimement résolu que Julie St-Laurent soit nommée détentrice principale de la carte Visa Desjardins.

Que le nom de Linda Thomas soit retiré de la liste des personnes autorisées au compte.

Que Suzanne Ménard conserve l'autorisation d'effectuer des transactions.

Adoptée

## **2.9 Postes Canada – Autorisation générale**

2022-01-07

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter, appuyé par le conseiller Patrice Godin et unanimement résolu que Julie St-Laurent soit désormais autorisée, en remplacement de Linda Thomas, à effectuer le ramassage de colis et l'envoi de lettres enregistrées ou toute autre transaction.

Que Suzanne Ménard conserve les mêmes autorisations, c'est-à-dire, le ramassage de colis et l'envoi de lettres enregistrées ou toute autre transaction.

Adoptée

## **2.10 SAAQ – Mandat opérations courantes**

2022-01-08

Il est proposé par le conseiller Dominique Lambert, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud autorise les personnes suivantes à effectuer toutes les transactions concernant l'immatriculation des véhicules routier pour notre entreprise :

Suzanne Ménard, greffière-trésorière adjointe

Julie St-Laurent, directrice générale / greffière-trésorière

Adoptée

## **2.11 Signature des effets bancaires et documents légaux Caisse Populaire du Val-St-François.**

2022-01-09

Il est proposé par le conseiller Dominique Lambert, appuyé par la conseillère Karine Trahan et unanimement résolu que Madame Sylvie Laval, mairesse et madame Julie St-Laurent directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisées, pour et au nom de la Municipalité de Durham-Sud, à souscrire une ou des parts sociales à la Caisse Populaire du Val-St-François, à y ouvrir un ou des comptes de dépôts, à souscrire, tirer, accepter ou endosser tous billets à ordre, lettres de change, chèques, ordres pour paiement d'argent, à renoncer à la présentation, à la demande de paiement, au protêt et à l'avis de protêt de ces valeurs, à fixer et à déterminer tout montant dû à la Caisse ou par elle, à déposer et recevoir toutes valeurs mobilières et généralement à conclure avec elle toute affaire ou opération jugée utile.

Que les mêmes officiers ou chacun d'eux séparément soient autorisées recevoir de la Caisse les ordres de paiement et chèques payés ou autres effets portés au débit dudit compte et certifier et accepter tout relevé de compte s'y rapportant.

Qu'en l'absence de l'un de ces officiers, Suzanne Ménard, greffière-trésorière adjointe, bénéficie des mêmes droits, obligations et privilèges, pour et au nom de la Municipalité.

Qu'en l'absence de l'un de ces officiers, Hilarius Peter, pro-maire, bénéficie des mêmes droits, obligations et privilèges, pour et au nom de la Municipalité.

Que la présente résolution soit effective à partir du 10 janvier 2022.

Adoptée

## **2.12 Revenu Québec – Autorisation d'accès**

2022-01-10

Il est proposé par le conseiller Dominique Lambert, appuyé par le conseiller Yvan Courchesne et unanimement résolu que le conseil municipal autorise madame Suzanne Ménard, greffière-trésorière adjointe et Julie St-Laurent directrice générale et greffière-trésorière à obtenir les accès auprès de Revenu Québec pour :

Inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;

Gérer l'inscription de l'entreprise à ClicSÉQUR – Entreprises;

Gérer l'inscription de l'entreprise à mon dossier pour les entreprises et généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

Remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

Consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement à la résolution mentionnée ci-dessus.

---

Sylvie Laval, mairesse  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

---

Ginette Laliberté, conseillère #4  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

---

Hilarius Peter, conseiller #1  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

---

Yvan Courchesne, conseiller #5  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

---

Patrice Godin, conseiller #2  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

---

Karine Trahan, conseiller #6  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

---

Dominique Lambert, conseiller #3  
Durham-Sud, le 11 janvier 2022

Étant donné que tous les administrateurs de la société (Municipalité de Durham-Sud) qui ont le droit de voter relativement à la résolution ont signé le présent document, la résolution est adoptée et entre en vigueur le 11 janvier 2022. Un exemplaire de ce document est conservé au registre des procès-verbaux de la société et en fait partie intégrante.

Adoptée.

### **2.13 Taxation 2022 – Mandat Christiane Bastien** 2022-01-11

Il est proposé par le conseiller Patrice Godin appuyé par la conseillère Ginette Laliberté et résolu que le conseil municipal embauche Christiane Bastien pour effectuer la taxation 2022 au taux horaire de 26,44\$, à forfait.

Adoptée.

## **3 Première période de questions**

## **4 Conseil**

### **4.1 Dépôt des rapports de dépenses électorales des candidats au bureau d'élection Québec**

C'est le 15 décembre 2021 que les rapports ont été déposés au bureau d'élection Québec.

## **5 Règlementation, Affaires juridiques**

### **5.1 Avis de motion pour le règlement no 288, Taux de taxes et condition de perception** 2022-01-12

Avis de motion et dispense de lecture sont par les présentes donnés par le conseiller Dominique Lambert et appuyé par la conseillère Karine Trahan afin qu'un règlement fixant les taux de taxes pour l'exercice 2022 et les conditions de perception soit adopté le 17 janvier 2022, suite à l'adoption du budget. Copie du projet de règlement no 288 sera remis à chacun des membres du conseil conformément au Code municipal du Québec.

Adoptée

## **5.2 Consultation, DHC Avocats**

2022-01-13

Il est proposé par la conseillère Ginette Laliberté, appuyé par le conseiller Hilarius Peter et unanimement résolu d'accepter de payer la facture de consultation au montant de 618,75\$, en ce qui concerne un dossier de la CNESST.

Adoptée

## **6 Sécurité**

### **6.1 Présentation du rapport du service incendie 2021**

Le directeur du service incendie dépose le rapport annuel des activités du service des incendies.

## **7 Voirie, Travaux publics**

Aucun point

## **8 Loisirs et culture**

### **8.1 Remboursement, Activités extérieures**

2022-01-14

Il est proposé par le conseiller Hilarius Peter appuyé par le conseiller Yvan Courchesne et unanimement résolu que la Municipalité de Durham-Sud rembourse les coûts supplémentaires de non-résidents chargés lors des inscriptions pour les jeunes de la municipalité dont l'âge limite est de 17 ans. Une seule activité, par enfant, par année, sera considérée. Modalité de paiement : Le montant total ou un pourcentage du montant de non-résident si les montants réclamés dépassent le budget annuel total de 1,500\$ prévu au budget. Une seule demande a été déposée en 2021, au montant de 786.46\$ (frais supplémentaires non-résident).

Adoptée

### **8.2 Subvention Emploi-été Canada, désignation d'un représentant**

2022-01-15

Il est proposé par le conseiller Patrice Godin, appuyé par le conseiller Karine Trahan et unanimement résolu que la municipalité de Durham-Sud fasse une demande de subvention salariale auprès d'Emploi été Canada pour deux postes au camp de jour. Le représentant désigné sera Julie St-Laurent.

Adoptée

## **9 Aménagement, Urbanisme et Développement**

### **9.1 Demande d'analyse sommaire des besoins du cours d'eau Marquis, branche 23, à la MRC de Drummond**

2022-01-16

ATTENDU QUE la branche no 23 du cours d'eau Marquis est un cours d'eau sous la compétence de la MRC de Drummond;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond complètera l'analyse sommaire qui confirme la pertinence de la demande;

Il est proposé par la conseillère Karine Trahan appuyé par le conseiller Patrice Godin et unanimement résolu de demander une analyse sommaire des besoins du cours

d'eau Marquis, branche 23, à la MRC de Drummond. Suite à cette analyse, le conseil municipal décidera s'il souhaite aller de l'avant avec ce dossier.

Adoptée

## **10 Correspondances**

## **11 Sujets divers**

Aucun point

## **12 Levée de l'assemblée**

2022-01-17 Levée de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Patrice Godin appuyé par la conseillère Karine Trahan et unanimement résolu de lever l'assemblée à 19 :48.

Adoptée

---

Sylvie Laval  
Mairesse

---

Julie St-Laurent  
Secrétaire d'assemblée

Je, Sylvie Laval, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Sylvie Laval,  
Mairesse